

Le Lien de Ganges

LE BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GANGES

SEMESTRIEL - MAI 2024 - N° 1



Ganges,
la porte Sud des Cévennes

 www.ganges.fr
 [mairie de Ganges](#)
 Standard : 04 67 73 85 03

 **Ganges**



Aléas...

Nous avons été élus en mars 2020 sur un projet présenté à la population et c'est le respect des engagements, pris dans un cadre, celui de l'État de droit, qui fonde le pacte républicain.

Quand on s'engage sur des projets structurants, il y a différentes phases qui sont incontournables : la concertation auprès des habitants, souvent les riverains concernés ou pour un projet plus vaste l'ensemble de la population de la commune qui souhaite participer à l'échange ; l'élaboration du projet dans ses détails avec l'architecte, le maître d'œuvre ; les demandes de subventions ; les appels d'offres ; le choix des entreprises ; et enfin la réalisation !

Pour des projets d'ampleur, dans ces étapes viennent s'insérer d'autres partenaires, notamment les services de l'État, pour savoir si les réglementations, les normes sont intégrées à la conception.

Ces étapes indispensables et obligatoires prennent déjà à elles-seules souvent des années. Pour exemple, l'ensemble des procédures et concertations pour la construction de la caserne de gendarmerie a duré 7 ans ! La construction elle-même une année à peine !

A cela il faut ajouter les aléas.

L'imprévu est une contrainte inhérente

à toute action publique. Mais en France, l'imprévu n'a pas seulement une conséquence sur l'ajustement des projets proposés, il induit, par les délais administratifs imposés, la prolongation des travaux sur des périodes très longues.

C'est le cas de la réhabilitation du centre ancien. Le projet a été pensé il y a plus de 10 ans ! Il a suivi l'ensemble des étapes précitées. Et puis sont venus plusieurs imprévus pour bloquer la mise en œuvre de la réhabilitation.

D'abord les nids d'hirondelles, cette espèce à protéger. Mais entre la découverte des nids, leur inventaire, et la réalisation d'un document conséquent pour permettre la reprise de la démolition de l'îlot Charles Benoît et l'autorisation de l'État se sont passés plus de 8 mois !

Et dernièrement, la découverte des ossements, certainement le cimetière médiéval de la chapelle castrale. La découverte a eu lieu le 20 juin dernier. Entre le moment de la découverte et le respect de toutes les procédures, plus de 9 mois de délais et une facture de plus de 300 000 euros hors taxe pour exécuter les fouilles archéologiques !

C'est pourquoi, face à cette exigence, nous avons été contraints finalement de

changer le projet pour éviter ces fouilles. En évitant de créer un pluvial enterré, on ne fait plus de tranchées et donc les fouilles ne sont plus exigées. 10 mois perdus, des entreprises empêchées de travailler, des commerçants gênés par l'immobilisation du chantier, un marché dont la réorganisation autour des halles est reportée et un sentiment d'abandon du chantier dont la municipalité n'est en aucune façon responsable.

Mais, malgré ces aléas, le chantier va reprendre et doit se terminer à la fin de l'année 2024.

Il en est ainsi de l'action politique. Il faut aujourd'hui beaucoup de volonté, de constance, d'énergie pour atteindre les objectifs fixés.

Nous sommes toujours autant mobilisés pour tenir ce sur quoi nous nous sommes engagés en 2020.

Michel Fratissier

Maire de Ganges

Président de la Communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises

Nouveau Lien

Un bulletin municipal tout nouveau, tout beau, avec plus de place pour les informations de votre commune !

En optant pour une fréquence de parution semestrielle et un format plus grand, nous réalisons des économies d'impression et de distribution, gaspillons moins de papier et respectons encore un peu plus notre planète.

La version numérique du Lien est à la disposition de toutes et tous sur le site internet de la mairie.

Nous espérons que cette nouvelle maquette, plus claire, nous permettra de toujours mieux communiquer sur tout ce qui se passe à Ganges.

Tout au long de l'année, retrouvez les informations quotidiennes sur le site de la mairie et notre page Facebook.

Nous vous en souhaitons une très bonne lecture !

Édito du Maire.....P02	CultureP10-12
Environnement / Cadre de vieP03	Sécurité.....P13
CommercesP04-05	Infos pratiquesP14-15
Travaux / HabitatP06-09	Le mot de l'opposition.....P16

Environnement / Cadre de vie

Engagé pour le végétal !

Dans le cadre de la démarche "Zéro phyto" et du respect de la charte régionale "Engagé pour le végétal", la commune de Ganges a obtenu "deux rai-nettes", sur un maximum de trois. C'est une grande fierté, car c'est un vrai gage de qualité environnementale. L'ob-tention de ce label témoigne de notre respect des végétaux et de la biodiversité, démarche que nous avons engagée avant même le lancement de la charte. En effet, l'équipe des espaces verts de

notre commune, dirigée par Fabien Durand, est à l'œuvre depuis une dizaine d'années pour supprimer quasiment l'utilisation de pesticides. L'obtention des "deux fleurs" ("Villes et villages fleuris") attestait déjà l'engagement de notre commune vers la transition écologique et la protection de la faune, de la flore ainsi que des ressources naturelles (ges-tion raisonnée de l'eau, choix des plantes, zéro-phyto, valorisation des déchets...).



La méthode ARCHI

Pour continuer à trouver des solutions écologiques et pérennes, notre équipe est également accompagnée d'un techni-cien arboricole qui utilise la méthode ARCHI.

La méthode ARCHI permet de :

- Diagnostiquer le caractère réversible ou irréversible du dépérissement d'un arbre
- Ne pas confondre mortalité naturelle (vieillesse) et mortalité anormale
- Conseiller les gestionnaires et pro-priétaires dans la gestion et le suivi des forêts.



Emma Perrin, Étudiante communication en alternance, Fabien Durand, Responsable espaces verts, Ginette Letertre, Conseillère municipale et Cédric Salvi, Agent municipal.



Commerces

Café des commerçants

L'un des enjeux du projet de revitalisation de notre commune réside dans l'affirmation de la vocation commerciale du centre-ville et la redynamisation du commerce. La Manager de commerce recrutée en mai 2023 est chargée de garantir la mise en œuvre de cet axe du projet de revitalisation.

Ce travail de terrain avec les commerçants, les artisans et l'association de commerçants et professionnels de Ganges Cevenn'Up implique des temps de rencontre réguliers. Ceux-ci ont donné lieu aux Cafés des commerçants.

Ces réunions informelles, trimestrielles, se déroulent tôt le matin, avant l'ouverture des commerces. Les commerçants peuvent ainsi faire part de leurs propositions, coordonner leurs animations, mais aussi rencontrer des invités, qu'ils soient élus ou agents (Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault, Chambre

de métiers et de l'artisanat de l'Hérault, Communauté de communes...). Les membres du Bureau de Cevenn'Up participent activement aux échanges. La Ville profite aussi de ces réunions informelles pour communiquer sur les locaux commerciaux vacants, l'agenda des animations du territoire, le planning

des travaux...

Un nouveau rendez-vous est en projet : l'After-work des commerçants, pour plus de convivialité et pour permettre à ceux qui ne peuvent se libérer le matin de profiter de ces temps d'échanges.

Le 5^{ème} Café des commerçants se tiendra au début du mois de mai.



Café des commerçants au Bar de la Poste

Braderie de printemps



Audrey Mecker, du restaurant L'Estranh, place Fabre d'Olivet

Sous l'impulsion d'une équipe renforcée et avec l'appui de la Ville, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, l'union des commerçants et professionnels de Ganges, Cevenn'up, a organisé une braderie samedi 23 mars.

« Plus d'affluence que d'habitude dans le centre-ville, ça fait du bien, les ventes ont été plus nombreuses que d'habitude » confie la gérante d'un magasin d'habillement.

Les nouvelles Secrétaires de l'association, Karine et Catherine, qui ont coordonné cette animation, se félicitent d'une « super journée sous le signe de la bonne humeur ».

Une partie de la rue Biron était fermée à la circulation pour permettre aux commerçants de déballer les articles bradés sur la voirie. Rue du Jeu de ballon, les larges trottoirs ont aussi accueilli les soldes.

Plus d'une vingtaine de commerçants ont joué le jeu et proposé de vraies « bonnes affaires ».

Ce coup d'essai encourageant permet aux membres de l'association d'envisager une braderie d'été avec des animations au programme. Et dès le samedi 25 mai, Cevenn'Up organisera un marché des potiers sur le cours de la République, de 9h à 19h.

sur la fréquentation du centre ville et de ses commerces



Dans le cadre de son projet de revitalisation, la Ville de Ganges a mené une enquête sur la fréquentation du centre-ville et de ses commerces.

Réalisée entre mi-novembre et mi-décembre 2023 à travers un questionnaire en ligne, celle-ci s'adressait à toute personne se rendant régulièrement ou non dans le centre-ville de Ganges, quelle que soit sa commune de résidence.

La participation à cette enquête a été forte. Nous remercions vivement les 429 personnes qui y ont pris part.

Pour près des trois quarts des répondants, la voiture est le mode de transport principal pour se rendre dans le centre-ville.

De ce fait, la question du stationnement est au cœur de leurs préoccupations, d'autant plus que les réponses montrent des habitudes de stationnement en centre-ville, plutôt qu'en périphérie de celui-ci.

La fréquentation du centre-ville est néanmoins très satisfaisante. Deux tiers des répondants s'y rendent soit quotidiennement, soit plusieurs fois par semaine.

Par contre, la fréquentation est faible en soirée et le week-end.

L'un des principaux atouts du centre-ville appréciés par les répondants réside dans la possibilité de pouvoir effectuer plusieurs démarches sur un même périmètre (achats, démarches administratives, rendez-vous médicaux...).

Viennent ensuite l'accueil et le conseil des commerçants, à part égale avec la

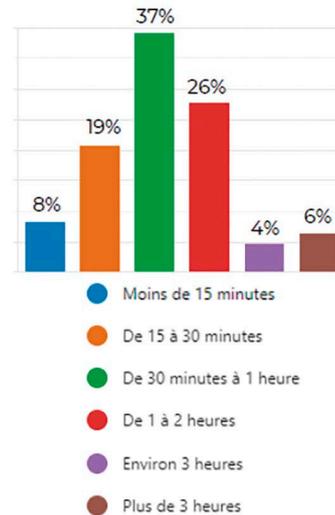
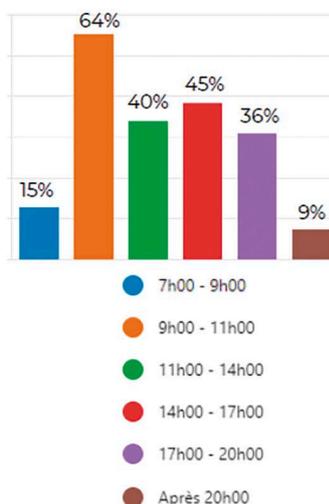
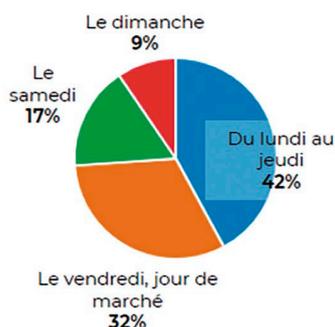
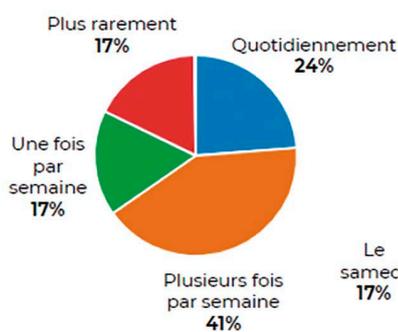
convivialité et le plaisir de rencontrer d'autres personnes.

En cohérence avec ces atouts, les motifs de venue les plus cités sont les rendez-vous chez un professionnel (médecin, agent immobilier, banque, assurance...), les courses alimentaires et cafés-restaurants, mais aussi le « shopping / achats plaisir », et dans une moindre mesure, les animations et la culture (cinéma, théâtre, médiathèque, expositions...).

Concernant les types de commerces manquants, les personnes interrogées souhaiteraient voir se développer une offre de produits locaux, en circuits courts, ainsi qu'une offre artisanale, de métiers d'art et de cadeaux / souvenirs. Les commerces d'équipement de la personne et de la maison sont également cités.

Les résultats de cette enquête vont permettre d'alimenter le projet de revitalisation en cours et de développer le partenariat avec les commerçants. L'une des forces de notre centre-ville réside dans la densité de ses commerces, de ses services et de ses équipements.

A quelle fréquence et quand fréquentez-vous le centre-ville habituellement ?



De l'espace pour les associations !



Le Lavoir a été entièrement rénové

Les associations jouent un rôle indispensable et précieux pour la vie locale, la solidarité, le lien social et la cohésion de la population dans sa diversité.

Or, les associations manquent de salles à disposition pour l'or-

ganisation de réunions, de permanences, d'activités, d'ateliers ou d'animations. **Après la rénovation du Lavoir** (en bas de la rue Émile Planchon) dans le cadre d'un chantier d'insertion, la Ville a donc engagé deux nouveaux projets.

La salle des fêtes (avenue Pasteur) va faire l'objet d'une rénovation complète. L'isolation thermique du bâtiment et le remplacement du système de chauffage permettront d'atteindre 50% d'économie d'énergie. Cet objectif était devenu indispensable compte tenu de l'envolée du coût de l'électricité.

La grande salle unique (600m²) sera par

ailleurs divisée en 3 salles : 1 salle principale (447m²) et 2 salles intermédiaires (104m² et 38m²). Cette division permettra d'optimiser l'espace et contribuera à la réduction des consommations d'énergie (mise en place d'un système de chauffage différencié selon les salles, activable selon leur occupation).

Elle permettra également d'adapter

l'équipement à différents usages : forums, spectacles, lotos et autres grands événements dans la plus grande salle et activités, ateliers, réunions, formations... dans les salles intermédiaires. La salle des fêtes deviendra ainsi un espace multi-activités.

Les travaux seront réalisés entre juin et décembre prochains.



Le second projet consiste en la création d'un Espace des associations. Ce nouvel équipement, destiné à accueillir des réunions et des activités organisées par des associations, sera aménagé dans les locaux de l'ancienne église évangélique (rez-de-chaussée de 230m²), dont la Ville a fait l'acquisition en 2023.

Le bâtiment, situé 10 rue de l'Olivette, est très bien situé. Il est en effet en plein cœur du centre-ville, tout en étant à l'abri de la circulation automobile. Une étude est par ailleurs en cours pour requalifier et mettre en valeur les espaces publics environnants.

10 salles seront créées, dont la moitié sera dédiée à l'École de musique associative des Cévennes (EMAC) pour ses nouveaux locaux permanents (en remplacement des salles qu'elle occupe dans l'ancienne usine DACETEX, qui va être cédée par la Ville). Cette partie de l'équipement fera l'objet d'une isolation phonique. Les 5 autres salles (de 8m² à 28m²) seront mises à disposition des associations selon un système de réservations. Les travaux ont démarré en avril et s'achèveront en septembre prochain.

Les Halles

Reprise des travaux.

Lors des travaux de réseaux autour des halles, un nombre important d'ossements avait été découvert en juin 2023 à l'angle de la rue du Portail de Laroque et de la rue Frédéric Mistral. Les halles et leurs abords, qui sont au cœur de la grande opération de requalification en cours, sont en effet situés sur l'emprise du château médiéval de Ganges et de sa chapelle. Les travaux ont donc immédiatement cessé sur les espaces publics (mais ils se sont poursuivis au sein des halles), afin de préserver le patrimoine historique susceptible de se trouver sous le sol. Conformément aux prescriptions des services de l'État (Direction régionale des affaires culturelles), un appel d'offres a été lancé pour mettre en place des fouilles d'archéologie préventive accompagnant la réalisation des tranchées dès la reprise des travaux.

Mais le coût démesuré de cette prestation et le risque de perte de maîtrise du calendrier

ont conduit la Municipalité à opter pour un ajustement du projet. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales a ainsi été positionné en surface. L'absence de tranchée permettra ainsi de préserver le patrimoine historique potentiel, tout en évitant de devoir procéder à des fouilles archéologiques. Après une trop longue période d'interruption, les travaux vont donc enfin pouvoir reprendre sur les espaces publics. La rue Frédéric Mistral sera par conséquent fermée à la circulation automobile du 15 avril à fin juin 2024. La rue reste par contre ouverte aux piétons. L'ensemble des commerces et

services sont donc toujours accessibles. Pour se rendre sur le secteur plan de l'Ormeau / rue du Jeu de Ballon / rue F. Mistral, il est conseillé :

- de stationner sur les parkings situés aux abords du centre ancien ;
- ou d'accéder à ce secteur par la rue Émile Planchon.

Le parking de la place des halles sera par ailleurs fermé du 6 mai à fin juillet.

L'ensemble des travaux devrait être achevé avant la fin de l'année, en espérant que l'on ne soit pas confronté à de nouveaux aléas !



Mal logement



Problèmes de « mal logement » : une plateforme numérique dédiée à leur signalement et leur traitement.

Vous êtes locataire et vous êtes confronté à un ou plusieurs problèmes de « mal logement » : humidité, moisissures, infiltrations, absence de chauffage, dégradations du bâti au sein du logement et/ou dans les parties communes de

l'immeuble, installation électrique défectueuse, dangers pour la sécurité et la santé des occupants.

Vous pouvez désormais signaler cette situation sur la plateforme numérique Histologe déployée par l'État, et dont la Ville de Ganges est partenaire.

Les objectifs de cette plateforme :

- Faciliter vos démarches, vous éviter la complexité des procédures et la multiplicité des organismes à interpeller
- Accélérer le traitement de votre situation par une coordination des partenaires compétents
- Vous permettre de suivre les suites données à votre signalement

- Permettre aux acteurs publics de mieux repérer le *mal logement*, l'habitat dégradé.

Sur la plateforme, il suffira de vous laisser guider pour décrire rapidement le ou les problèmes auxquels vous êtes confronté et joindre si possible des photos. Avec votre accord, une autre personne (proche, professionnel...) pourra éventuellement effectuer le signalement à votre place. Ce service public est bien sûr entièrement gratuit. Une fois le signalement déposé, il sera transmis aux partenaires adéquats et une coordination sera assurée entre eux. Vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier sur Histologe.

Habitat



Pour accéder à la plateforme Histologe, allez sur <https://histologe.beta.gouv.fr/>

Lancement de l'opération « Amélioration de l'habitat à Ganges »

Avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Conseil départemental de l'Hérault et la CAF de l'Hérault, la Ville a lancé l'opération « Amélioration de l'habitat à Ganges ».

L'amélioration de l'habitat dans le centre ancien constitue en effet l'axe prioritaire du projet global de revitalisation porté par la Ville. A travers cette action forte, la Municipalité souhaite :

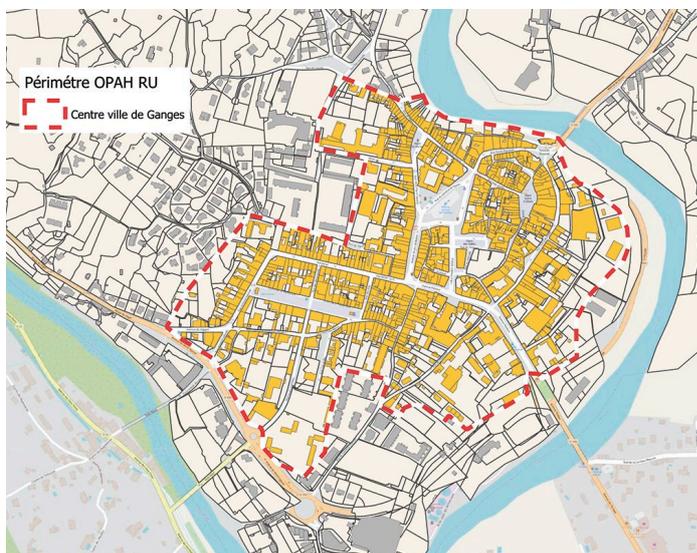
- Développer la mixité sociale ;
- Améliorer les conditions de vie des habitants : leur permettre de vivre dans un logement décent, lutter contre la précarité énergétique et faciliter l'adaptation des logements aux personnes en perte d'autonomie ;
- Lutter contre la vacance des logements ;
- Contribuer au renforcement de l'attractivité de Ganges.

L'opération « Amélioration de l'habitat à Ganges » est un nouveau dispositif ambitieux qui s'inscrit dans la durée : 5 ans (de début 2024 à fin 2028).

Dans le centre ancien, les propriétaires (occupants, bailleurs et dans certains cas les syndicats de copropriété) vont ainsi pouvoir bénéficier d'aides financières conséquentes pour réaliser des travaux : réhabilitation de logements ou d'immeubles, rénovation énergétique, ou encore adaptation des logements à la perte d'autonomie de leurs occupants. Ces aides seront apportées par l'ANAH, qui a sensiblement augmenté ses taux de financement depuis le 1er janvier dernier, et seront complétées par la Ville et/ou le Département de l'Hérault.

Pour faciliter les démarches des propriétaires, un « guichet unique » a été mis en place, avec un accompagnement de la première à la dernière étape de leur projet. La Ville a ainsi mandaté SOLIHA Hérault pour :

- Informer et conseiller gratuitement les propriétaires et porteurs de projet (acquéreurs potentiels)



Périmètre de l'opération

- Effectuer des visites de logement pour les aider à élaborer leur projet de travaux (diagnostic et préconisations)
- Réaliser des simulations financières selon plusieurs scénarios de travaux et établir un plan de financement
- Aider les propriétaires et porteurs de projet à monter leur dossier de demande de financements
- Les accompagner dans la mise en œuvre des travaux, surtout aux étapes de démarrage et de réception du chantier (vérification de la conformité des travaux à la commande)
- Les aider dans leurs demandes de mise en paiement des financements.

Le coût de cet accompagnement est intégralement pris en charge par l'ANAH, le Département de l'Hérault et la Ville de Ganges.

SOLIHA Hérault assure des permanences d'information tous les mardis, de 14h à 16h, à la mairie de Ganges, place du 08 mai 1945 (se rendre à l'accueil, situé au fond de la cour de la médiathèque). SOLIHA Hérault peut également être contacté par téléphone : 04 67 10 73 33 et par mail : opahganges@solihaherault.fr



Programme Façades

Lancement d'un nouveau « Programme façades »

En complément de l'opération « Amélioration de l'habitat à Ganges », la Ville lance aussi un nouveau « Programme façades » en partenariat avec la Région Occitanie.

Jusqu'au 31 août 2024, une aide de 50% des dépenses éligibles pourra être attribuée pour la restauration et la valorisation de façades situées dans le périmètre du

programme et visibles depuis l'espace public.

À partir du 1^{er} septembre, l'aide s'établira à 25%.

Pour en savoir plus, consultez les informations (flyer, périmètre et règlement du programme) sur www.ganges.fr (informations pratiques / amélioration de l'habitat).



Nouveau programme façades de la Ville de Ganges, en partenariat avec la Région Occitanie



Un soutien pour la restauration et la valorisation de façades en centre ancien

Aide financière de 50% jusqu'au 31 août 2024 et 25% à partir du 1^{er} septembre



Si vous êtes intéressé et que votre projet paraît éligible, contactez ensuite SOLIHA Hérault :

- Tel : 04 67 10 73 33
- opahganges@solihaherault.fr

Permanences tous les mardis, de 14h à 16h, à la mairie (se rendre à l'accueil, situé au fond de la cour de la médiathèque).



Toutes les informations sur :



www.ganges.fr

Rubrique Informations pratiques

OU

Scannez directement ce QR code pour obtenir toutes les informations



Il était une fois Ganges...

Jeunesse et patrimoine

Ganges a besoin d'être raconté, aux habitants de Ganges, aux enfants du territoire, aux touristes. La mémoire a besoin d'être ravivée pour mieux comprendre l'endroit où on vit.

Sous l'impulsion de la professeure du CDI du collège de Ganges, Frédérique Landoeur et des professeurs de

l'école de la Marianne, Éric Cardenas et Marion Gronier, les élèves ont pu travailler sur l'histoire de Ganges, ses quartiers, son environnement.

Le fruit de ce travail, soutenu et en partenariat avec la mairie de Ganges, sera présenté le 14 juin dans le cadre d'un live radio par Radio Escapades face à l'ancienne mairie. Une visite

des quartiers sera proposée, avec l'installation de QR codes sous les tableaux de Francis Vanderbroucke, pour nous faire entendre les élèves racontant le quartier en question.

Une projection des films réalisés par les élèves aura également lieu l'après-midi au collège.



Un film !

Dans le cadre de ce travail, la Ville de Ganges a décidé de faire réaliser un film sur cette mémoire qui risque de s'effacer.

Un film de 10 minutes intitulé "Il était une fois Ganges", qui retracera les faits marquants de notre histoire.

4 quartiers, 4 tableaux

Les tableaux de Francis Vanderbroucke qui nous offrent sa vision de Ganges "d'hier à demain" seront posés place Fabre d'Olivet et Cours de la République avec les textes

de Fernande Bezzina au verso.

Celui des Halles arrivera avec la fin des travaux...



Les Essentielles

3^{ème} édition du festival

Les Essentielles de Ganges !

Cette année, Les Essentielles auront pour fil rouge les Jeux Olympiques qui se dérouleront en France.

L'occasion rêvée de marier sport et culture dans notre festival du 29 mai au 1^{er} juin prochain !

Pierre de Coubertin, fondateur et premier Président du Comité International Olympique, dans les premières années des jeux olympiques modernes avait introduit des épreuves de littérature, de sculpture, de musique, de peinture et d'architecture dans un souci d'unir à nouveau d'anciens divorcés : le muscle et l'esprit. Avec tous nos partenaires, nous nous inspirerons de ce «pentathlon des muses» pour vous proposer cette année une programmation culturelle autour du sport, entre autres surprises...

Retrouvez tous les détails dans le programme disponible sur le site internet de la mairie :

<https://ganges.fr/les-essentielles-2024>

À très bientôt aux Essentielles !



UUKA



Mon toit sur le monde



Mauresca

Hommage à Charles Benoît

Un sculpteur à l'école !

C'est l'artiste Arnaud Labarge qui a été choisi pour rendre hommage au Gangeois Charles Benoît, co-inventeur de la Motobécane.

Une sculpture représentant une meute de motards et motardes sera posée et inaugurée dans le parc en face des Halles à la fin des travaux. Soit autour du mois de novembre si tout va bien... Une journée d'inauguration sera prévue avec plein d'autres surprises.

Notre sculpteur métal ne travaille qu'avec des matériaux Motobécane

en hommage à notre célèbre inventeur. La photo représente l'esprit des œuvres de l'artiste, la sculpture finale étant en cours de réalisation.

De l'humour, de la grâce, du peps pour notre futur parc.

A l'initiative de l'artiste, et avec le soutien de la Ville, des ateliers seront proposés aux élèves de l'école de la Marianne le 23 avril, le 14 mai et le 18 juin.

Les enfants transformeront des pièces de Motobécane en personnages insolites.



Sculpture d'Arnaud Labarge

Agenda des animations

Les beaux jours arrivent, et avec eux un foisonnement d'animations à Ganges pour partager d'agréables moments dans la convivialité, s'enrichir humainement et créer des liens !

En voici un calendrier non-exhaustif :

15 mai, de 14h30 à 17h

Thé dansant place Fabre d'Olivet

17 mai

Soirée des collégiens

17 et 18 mai

Festival de Flamenco par l'association La Chispa

25 mai, de 9h à 19h

Marché des potiers cours de la République - Association Cevenn'Up

29 mai, de 14h30 à 17h

Thé dansant à la salle des fêtes

29 mai au 1^{er} juin

Festival Les Essentielles

12 juin, de 14h30 à 17h

Thé dansant à la salle des fêtes

29 juin, 19h-23h30

Thé dansant

6 juillet, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
ORCHESTRE JAZZ
Place Fabre d'Olivet

9 juillet

Les Mardis de l'été
Croisement rues Biron et A. Sabatier
NO SENSE
(Reprises pop, rock, funk, soul)

11 juillet, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
MR BROSS
Place Fabre d'Olivet

12 juillet, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
SALSA D'AQUI
Place Fabre d'Olivet

Du 12 au 14 juillet

Fête votive organisée par le Comité des fêtes

12/07 : DJ La Jungle

13/07 : DJ Nico Sanchez,

14/07 : Franck Oriat

16 juillet

Les Mardis de l'été
Carrefour rues Biron et Jeu de Ballon
SEVEN ALL FOLKS
(Reprises rock 70's)

18 juillet, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
HUMPTY DUMPTY
Place Fabre d'Olivet

19 juillet, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
MARIE ARMANDE
Place Fabre d'Olivet

23 juillet

Les Mardis de l'été
Avenue des Anciens combattants
CHARCOAL & SUGAR
(Reprises Country Folk Blues & Swing)

25 juillet, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
FLIF'HANGER
Place Fabre d'Olivet

26 juillet, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
CHAKANA ET MADLOBELI
Place Fabre d'Olivet

27 juillet, de 19h à 22h

Soirée musicale de la *Bougeotte Pacap*
POMODORS
Place Fabre d'Olivet

30 juillet

Les Mardis de l'été
Carrefour rues Biron et Jeu de Ballon
ARI SOUL
(Techno-pop, dadke et baladi kurdes)



1^{er} août, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
Place Fabre d'Olivet

2 août, de 19h à 22h

Concert de la *Bougeotte Pacap*
DI ARRABBIATO
Place Fabre d'Olivet

6 août

Les Mardis de l'été
Carrefour rues Biron et Jeu de Ballon
TWO DOO
(Reprises acoustiques franco-anglaises)

13 août

Les Mardis de l'été
Carrefour rues Biron et Jeu de Ballon
NO SENSE
(Reprises pop, rock, funk, soul)

20 août

Les Mardis de l'été
Croisement rues Biron et A. Sabatier
THE CEVENN'S BOARS
(Reprises de musiques rock)



Parking Plan de l'Ormeau



Un sondage effectué en 2022 auprès de l'ensemble des commerçants du centre-ville a mis en exergue la volonté de tous d'encourager la rotation du stationnement des véhicules en centre-ville.

La piste d'un stationnement réglementé automatique s'est vite dégagée

en ce qui concerne le parking du Plan de l'Ormeau. Les travaux ont débuté en 2023 et le système est maintenant opérationnel. Il sera programmable en fonction du bilan de sa mise en œuvre au cours des premiers mois.

Le principe de base est un stationnement gratuit d'une heure et demie, puis payant ensuite au-delà de cette durée, sauf la nuit et le week-end où l'usage du parking reste libre, comme fonctionne la zone bleue actuelle.

Compte tenu de la gêne actuelle causée par les importants travaux conduits en centre-ville, il a été décidé de ne mettre en œuvre ce système qu'à la fin des travaux des Halles et du parc attenant.

Mauvais stationnement

Oups, ma voiture a été enlevée par la fourrière !!

C'est ce qui arrive à près de 150 propriétaires de véhicules chaque année sur la commune de Ganges. Cette mise en fourrière est le plus souvent mise en œuvre et notifiée par un militaire de la brigade de gendarmerie ou un agent du poste de police municipale.

Après avoir constaté le stationnement abusif (plus de 7 jours sur le même emplacement) ou gênant (pour l'installation par exemple des forains sur le marché le vendredi matin), l'agent de police judiciaire identifie le propriétaire du véhicule grâce à une application réservée aux services de police, sollicite l'entreprise agréée et conventionnée pour les fourrières, renseigne une fiche détaillée de l'état du véhicule et rédige le procès verbal adapté à la situation (amende de 35 à 135€ en fonction de l'infraction commise). Ce procès verbal et l'amende concomitante sont enregistrés officielle-

ment en temps réel à la base de gestion nationale en charge du recouvrement des amendes.

Pour récupérer son véhicule, il faut obtenir de la part des mêmes services de police une « main levée », délivrée après présentation des documents de conduite et de mise en circulation à jour (Permis de conduire en cours de validité, attestation d'assurance et certificat d'immatriculation).

Muni de l'attestation de « main levée », c'est maintenant vers la fourrière qu'il faut se diriger pour récupérer « physiquement » son véhicule moyennant le règlement du service d'enlèvement (121€ + frais de gardiennage éventuels si le véhicule n'est pas récupéré sous deux jours ouvrés 6,5€/jour).

Dans le cas où le véhicule n'est pas réclamé, et en fonction de son état, il peut être soumis à des réparations indispensables au contrôle technique voire déclaré hors d'état de circuler et donc voué

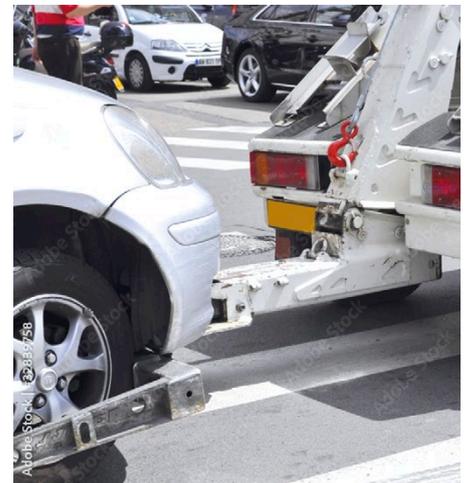
Police municipale

Bienvenue à notre nouveau policier municipal !

Depuis le 1^{er} avril, le poste de police municipale affiche à nouveau complet (c'est-à-dire un effectif de 4 agents) avec l'arrivée d'un nouveau policier municipal.

Alexandre Durand ne vient pas de loin puisqu'il était jusqu'alors gendarme à la brigade de gendarmerie de Ganges.

Âgé de 42 ans, fort d'une solide formation policière et connaissant bien notre territoire, il sera opérationnel à compter de cet été après avoir achevé sa formation complémentaire liée à son nouveau statut.



à la destruction après expertise.

La mise en fourrière de véhicules gênants permet avant tout aux autres usagers de la voie publique de pouvoir en disposer, y travailler, en toute liberté et sécurité. C'est une disposition ultime mais efficace quand les circonstances l'exigent et elle permet de solutionner bien des situations qui dégénéreraient en conflit entre usagers.

Collecte des encombrants

Les encombrants sont ramassés deux fois par mois, le 1^{er} et le 3^{ème} mercredis du mois. 3 solutions s'offrent à vous :

appeler la mairie au 04 67 73 18 90,
envoyer un courriel à
encombrants@ganges.fr,
ou passer par le site internet
pour prévenir de vos encombrants à débarrasser.

Puces de Ganges

2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois, au stade Cayrel, en alternance avec les Puces de Laroque, jusqu'au 27 octobre.



Démarches administratives



Pour vos cartes d'identité et passeports, laissez-vous guider sur le site de la mairie, rubrique 'Informations pratiques' www.ganges.fr

Midi Libre

Et si vous deveniez correspondant(e) à Ganges ?

Le journal Midi Libre recherche son ou sa correspondant(e) sur notre commune de Ganges. Pourquoi pas vous ? La rédaction du quotidien nous a transmis ses quelques critères. Ils restent à la portée d'un grand nombre : être curieux, rigoureux, aimer le contact et échanger, avoir quelques facilités pour écrire ou prendre des photos avec son smartphone. Il faut bien sûr dispo-

ser d'un ordinateur et savoir se servir d'internet. Moyennant quoi, vous avez le profil pour rejoindre le réseau de correspondants de Midi Libre, nous dit-on ! *«C'est une façon privilégiée de raconter le quotidien de Ganges»*, explique le responsable du service Villages, au travers de sa vie associative, économique, culturelle, de ses conseils municipaux et d'événements en tous genres. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer votre candidature par courriel,

avec quelques éléments pour vous présenter, directement à l'adresse : agglo.montpellier@midilibre.com



affdo
association française
des familles
pour le don d'organes

Don d'organes

Le 24 septembre 2022, une plaque célébrant les familles françaises de donneurs d'organes a été posée dans la cour de la médiathèque de Ganges. Sensibles à cette cause, le maire et son conseil municipal ont décidé de renforcer le partenariat avec l'AFFDO (association française des familles pour le don d'organes) et de faire de Ganges une « ville ambassadrice du don d'organes ».

A cet effet, une plaque sera posée à l'entrée de la ville le 22 juin 2024.

Aidants, on vous aide

L'ADAO, association des aidants d'Occitanie, propose des cercles des aidants à Ganges avec le soutien du CCAS, jeudi 16 mai et jeudi 27 juin de 17 à 19h, salle du Lavoir (ancien foyer du 3^{ème} âge).

Ces temps d'échanges animés par une professionnelle et une proche aidante, permettront de partager les préoccupations, les ressources et surtout d'accompagner les aidants du territoire.

Pas d'inscription requise / informations au 06 29 38 29 54.

ADAO
Association
des Aidants
Occitanie



Fermeture pour travaux.

Fermeture exceptionnelle de la médiathèque Lucie Aubrac du mardi 28 mai au samedi 7 septembre 2024 inclus : chantier d'installation de la climatisation. Exceptionnellement du

mardi 30 avril au mardi 17 septembre, chaque adhérent pourra emprunter jusqu'à 16 documents de son choix pendant 20 semaines, la date de retour étant fixée au mardi 17 septembre.

Le dernier jour pour faire un prêt avant l'été sera le samedi 25 mai.

Le premier jour pour ramener les livres après l'été sera le mardi 10 septembre.

Médiathèque Lucie Aubrac

L'équipe de la médiathèque sera joignable :

par téléphone au 04 67 73 84 24

ou par courriel à

mediatheque@ganges.fr

pour vos questions ou demandes de prolongation de prêts.

Merci d'avance de votre compréhension et votre patience.



Intercommunalité

La Communauté de communes engage deux projets de grande ampleur :

Installation d'une chaufferie à biomasse

Destinés à alimenter l'école primaire de Ganges et le collège Louise Michel, une chaufferie biomasse et un réseau de chaleur sont en cours d'implantation. Ce nouvel équipement se situera sur une partie de l'actuel plateau sportif attenant. Les travaux ont démarré rue Élie Gounelle le 21 mars dernier, pour une durée estimée entre 6 et 7 mois.

Le périmètre du chantier a été pensé de sorte à perturber le moins possible la

circulation des véhicules et à permettre le stationnement des bus sur la majeure partie des emplacements réservés.

De plus, cela permettra aux élèves de pouvoir cheminer en toute sécurité sur le trottoir. En contrepartie, les places de stationnement de la rue Gounelle sont neutralisées pendant toute la durée des travaux (les contrevenants s'exposant à une mise en fourrière de leur véhicule).

Concernant l'utilisation du plateau sportif, une barrière de sécurité est mise en place, afin de délimiter et de sécuriser

le chantier. Cela n'empêchera pas les élèves et enseignants d'accéder aux installations sportives pendant toute la durée des travaux.



Création d'une liaison de pistes cyclables à Ganges.

La CCCGS porte l'aménagement de pistes cyclables sur notre territoire.

Dans ce cadre, des travaux ont commencé pour prolonger la voie verte entre Ganges et Saint-Hippolyte-du-Fort (Véloroute V85) jusqu'au centre-ville.

Ces travaux sont effectués par tranches, pour perturber le moins possible la vie des riverains.

La SPIE Batignolles / Malet s'occupe de la réalisation de ce chantier.

Voici la liste des prochaines tranches de travaux :

- Avenue de la Gare : route barrée du 29 avril au 17 mai ;

- Croisement RD999 / rue Planchon : circulation alternée de nuit du 29 avril au 21 mai ;

- Avenue du Mont Aigoual, sur 5 tranches du 20 mai au 12 juillet, du rond-point de l'Europe au rond-point de Super U ;

- Rue Nouzeran Chevas : route barrée du 8 juillet au 14 août ;

- de Super U au croisement de la rue Sabatier : rétrécissement des voies du 2 septembre au 2 octobre.

L'opposition

Vous avez dit communiquer ?

Le précédent numéro du Lien date de juin 2023. Un choix municipal justifié par une nouvelle formule. Un choix critiquable compte-tenu de la nécessité d'une information plus régulière. Par exemple, une nouvelle atteinte à la sculpture de Patrick Lefèvre de la Place Fabre d'Olivet a été faite par la mairie. Après avoir supprimé les bancs intégrés à la structure, elle y accole un panneau pour afficher une peinture sans en informer l'artiste. Il modifie la circulation du public autour et dans l'œuvre. C'est un atteinte au droit moral de tout artiste sur son œuvre. Cette structure doit retrouver son intégrité ainsi que la place comme définie lors de la commande municipale de 2012. Ce type d'informations demande une communication fréquente qu'elle soit de la majorité ou de l'opposition.

Et le site de la mairie ?

Ce n'est pas mieux. Sur le site de Ganges, le mot du maire date toujours du 5 novembre 2014 et présente le nouveau site de la mairie — celui de 2014 ! La navigation de l'actuel site ne profite pas des innovations récentes

en matière de web. Il vous faudra de la patience pour repérer les informations utiles de celles devenues obsolètes.

La clinique Saint-Louis doit souffrir du même syndrome. Sur son site Internet, les informations sur la maternité sont restées les mêmes. Vous pouvez par exemple visiter la salle nature avec une sage-femme. Et pourtant, vous ne pouvez pas accoucher à Ganges.

Dans la réunion du 8 mars 2024 organisée par l'Agence Régionale de Santé, son directeur a affirmé que ces informations rappelaient que l'autorisation de maternité était maintenue en attendant la nouvelle clinique. Ces pages relèvent de l'information mensongère et deviennent choquantes.

Le Centre Périnatal de Proximité promis fin novembre 2022 a vraiment effectué son démarrage seulement quinze mois après. Il n'est toujours pas indiqué sur le site de la Clinique. Il ne dispose que d'une simple page facebook qui ne mentionne même pas ses horaires d'ouverture.

Le CHU de Montpellier a informé l'ensemble des présents à cette

réunion qu'il ne pouvait pas accueillir de nouveaux accouchements venant des 4 Communautés de communes concernées par la maternité. Il renvoie les demandes vers les cliniques de Clémentville et Saint-Roch.

Le CHU a rappelé que les mamans en travail doivent appeler le 15.

L'Assistant de Régulation Médicale qui répondra orientera la prise en charge en cas d'urgence. Cette information n'est présente ni sur la page facebook du CPP ni sur le site de la clinique.

Le plus récent des avis sur cette page facebook date de mai 2022 avant la suspension de la maternité.

Nous n'avons plus aucune confiance dans les acteurs de ce dossier, ARS et Cap Santé. Les arguments avancés pour la fermeture peuvent nous être réservés avec la nouvelle clinique.

Les gynécologues obstétriciens ne veulent pas venir car ils ne feront pas assez d'accouchements à Ganges.

À quand une communication utile ?

Bruno Canard
et Agnès Vincent



Vous souhaitez
joindre les adjoints
et les délégués ?

Adjoint à l'économie et au tourisme
Adjointe à la culture
Adjointe au social
Déléguée aux animations
Adjointe-déléguée à la fracture numérique
Déléguée aux personnes âgées et aux solidarités
Pour joindre les autres adjoints et le Maire

bvivancos@ganges.fr
sfino@ganges.fr
msantner@ganges.fr
nathaliehost@yahoo.com
aviala@ganges.fr
raurieres@ganges.fr
mairie@ganges.fr

Bulletin municipal semestriel de la Mairie de Ganges
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : www.ganges.fr

Graphisme : Olivier Berteloite 06 06 77 11 44 - Impression : Imp'Act Imprimerie
Imprimé en 2700 exemplaires sur du papier recyclé PEFC.

Quelques numéros de téléphone utiles :

Police Municipale
Nicollin (Eau potable)
Saur (Assainissement)

04 67 73 00 52
04 67 81 17 72
04 34 20 30 01

Urgence gaz
Urgence électricité
CCCGS

0 800 47 33 33
09 72 67 50 34
04 67 73 78 60

